



PROJET DE TABLE RONDE

**AU-DELA DES ELECTIONS LEGISLATIVES :
LA PROBLEMATIQUE DE LA DEMOCRATIE,
D'UN ETAT DE DROIT ET
DU REDRESSEMENT ECONOMIQUE**

SOMMAIRE

ABREVIATIONS UTILISEES	3
I. CONTEXTE, PROBLEMATIQUE ET JUSTIFICATION DU PROJET	4
II. LES ACTIONS DEJA REALISEES PAR LE GRAD DE 2005 A 2007	5
III. PROJET A FINANCER	6
IV. RENSEIGNEMENTS SUR LE GRAD	10
V. RESULTATS ET IMPACTS ATTENDUS ET PLAN D'EVALUATION	11
Annexe 1- Budget du Projet	14
Annexe II - Bureau Exécutif du GRAD	15
Annexe III - Les différentes Commissions	16
Annexe IV- Tableau Synoptique des Activités Exécutées de 2005 à 2007	17
Annexe V - Liste des Organisations et Media souvent invites	22

ABREVIATIONS UTILISEES

RPT :	Rassemblement du Peuple Togolais
CNS :	Conférence Nationale Souveraine
APG :	Accord Politique Global
CEDEAO:	Communauté Economique des Etats de l’Afrique de l’Ouest
CENI :	Commission Electorale Nationale Indépendante
GRAD :	Groupe de Réflexion et d’Action pour le Dialogue, la Démocratie et le Développement
UA :	Union Africaine
UE :	Union Européenne
ONG :	Organisation non gouvernementale
CNDH :	Commission Nationale des Droits de l’Homme
LICUS:	Low Income Countries Under Stress
GIR :	Groupe informel de réflexion

I. CONTEXTE, PROBLEMATIQUE ET JUSTIFICATION DU PROJET

Pendant 24 ans, le Togo a vécu sous un régime autoritaire dominé par un parti unique, le Rassemblement du Peuple Togolais (RPT). Sous la double pression intérieure et internationale, le régime a été contraint de procéder à une ouverture politique en 1991, notamment, par l'adoption de la Charte des partis politiques et l'organisation de la Conférence nationale souveraine (CNS). Suite à cette conférence, un gouvernement de transition a été formé en août 1991 avec, pour mission, l'élaboration d'une constitution démocratique pour le Togo. Mais, quelques mois après la formation de ce gouvernement, le RPT reprendra les rênes du pouvoir grâce à un coup d'état militaire le 3 décembre 1991. Depuis, le Togo a connu des périodes d'instabilité marquées par des violences et des violations des droits humains dont le paroxysme est atteint en janvier 1993 avec les massacres de Fréau Jardin. Ceux-ci ont entraîné les sanctions de l'Union européenne avec la suspension de son aide au Togo. Dès lors, le Togo est entré dans une crise politique et économique que les nombreux accords signés par les principaux partis politiques du Togo ne réussiront pas à régler. En Décembre 2002, la constitution adoptée par référendum en 1992, et qui, à ne point en douter, a fait l'unanimité des Togolais, a été fondamentalement amendée en donnant non seulement plus de pouvoirs au Président de la République, mais en supprimant la limitation de son mandat. La crise créé par de l'élection présidentielle de 1998 a, d'une part, conduit l'Union européenne à renforcer ses sanctions économiques et a, d'autre part, contraint le gouvernement togolais à prendre 22 engagements avec celle-ci le 14 avril 2004 en vue de définir un cadre électoral pour l'organisation des élections législatives libres, transparentes et crédibles.

Mais la mort du Président Eyadema le 5 février 2005, a plongé le Togo dans une crise politique grave, plus grave que celle qu'il connaissait déjà pendant plusieurs années. En effet, après sa mort, un coup d'état militaire est aussitôt intervenu pour imposer au peuple togolais un de ses fils en la personne de Faure Gnassingbe. Cette prise de pouvoir est suivie par des violations répétées de la constitution togolaise et d'une élection présidentielle frauduleuse et contestée pour légitimer le pouvoir de Faure Gnassingbe. Cette crise a entraîné des violations massives des droits de l'homme : des milliers de morts, de blessés, de réfugiés et des déplacements des populations. Les rapports de la Commission d'enquête et d'investigation des Nations Unies et de la Commission nationale d'enquête de M. Joseph Koffigo (Ancien Premier Ministre du Togo) diligentée par le gouvernement togolais, ont rendu compte de ces violations et formulé des recommandations quant à la sortie de la crise. Les Nations Unies ont, quant à elles, préconisé, entre autres, la formation d'un gouvernement d'union nationale, le règlement des problèmes de l'impunité et de la réconciliation nationale avant l'organisation de toutes les élections à savoir, présidentielles, législatives et locales.

En dépit de ces recommandations, les autorités togolaises ont organisé un dialogue inter togolais, conformément aux vingt deux engagements pris le 14 avril 2004 avec l'Union européenne en vue de l'organisation des élections législatives libres, transparentes et crédibles, condition posée par celle-ci pour la levée des sanctions qu'elle a imposées aux autorités togolaises pour violation des droits de l'homme. Ce dialogue a laissé de côté, pour l'essentiel, les vrais problèmes posés par le coup d'état du 5 février 2005 et ses conséquences ainsi que les recommandations pertinentes de la Commission d'enquête des Nations Unies. Il a abouti à la conclusion de l'Accord politique globale (APG) le 20 août 2006 grâce à la facilitation du Président du Faso Blaise Compaoré. Conformément à cet accord, un gouvernement d'union nationale a été formé en vue d'organiser des élections législatives.

Selon la Commission électorale indépendante (CENI) ces élections sont prévues pour le 14 octobre 2007.

Ces élections peuvent-elles répondre aux aspirations profondes de liberté, de démocratie et de l'Etat de droit du peuple togolais qui, au demeurant, constituent les conditions indispensables pour assurer la stabilité politique que requiert le développement économique et social du Togo ? C'est pour répondre à cette interrogation, que le GRAD estime qu'il est nécessaire d'ouvrir, après ces élections, le débat sur les concepts de la démocratie, de l'Etat de droit et du redressement économique en organisant une table ronde à l'intention des partis politiques, des organisations de la sociétés civiles, des journalistes et des forces armées et de sécurité du Togo.

II. LES ACTIONS DEJA REALISEES PAR LE GRAD DE 2005 A 2007

Au lendemain du coup d'état, des appels ont été lancés à la population par voie des média et des memoranda adressés aux autorités togolaises, aux ambassades et aux institutions internationales, notamment l'Union africaine (UA) et la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest CEDEAO). Des rencontres ont eu lieu avec les autorités togolaises chargées de l'organisation de l'élection présidentielle. En l'occurrence, la Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI) et le Ministère de l'Intérieur chargé de l'Administration territoriale et de la décentralisation. Le GRAD, par ses actions, entend s'opposer vigoureusement à l'instauration, de nouveau, au Togo, d'un régime autoritaire, autocratique et a proposé l'organisation des élections libres et démocratiques.

En matière d'activités proprement dites, de nombreuses actions de sensibilisation et de facilitation de dialogue politique ont été réalisées dans l'optique de promouvoir un changement de comportement favorable à l'instauration de la démocratie et à l'état de droit sans violence (**voir tableau synoptique en annexe IV**).

Ainsi ont-ils été organisés :

1. Du 10 au 11 mai 2007 : un séminaire sur le Thème : les défis de la Démocratie, à l'intention des organisations de la société civile et des journalistes.
2. Le 23 mars 2007 : publication d'un document et organisation d'une conférence de presse sur « **la carte numérisée et sécurisée** » afin de sensibiliser la population et les partis politiques sur les difficultés liées à l'utilisation des kits pour le **recensement électoral**
3. Les 19 et 20 juin 2006 : un Forum rassemblant 200 personnalités togolaises et étrangères sur le thème : « **la Construction d'une Société Démocratique au Togo** » ;
4. Le 1^{er} mars 2006 : un plaidoyer auprès de la Mission d'Evaluation de l'Union Européenne au Togo dans le cadre du processus électoral des législatives.
5. Le 12 novembre 2005 : une émission interactive, Radio Talk Show ; sur huit radios FM de Lomé. Un million d'auditeurs ont été touchés par l'émission d'après les estimations. Le but de l'émission était d'informer l'opinion publique de ce qu'est la

société civile et ses composantes au Togo et son rôle. C'est une première série qui a été suivies par d'autres émissions de ce genre ;

6. Du 11 au 12 octobre 2005 : organisation d'un atelier de formation à l'intention des professionnels de la communication sur « **le concept et les enjeux de la société civile au Togo** » ;
7. Le 27 septembre 2005 : une réunion de concertation avec les responsables des médias. Cette rencontre qui a regroupé environ une quarantaine de participants, a discuté de la nécessité de renforcement des capacités des professionnels de la communication ;
8. Tout au long de la période, le GRAD s'est aussi manifesté par la publication d'articles et de communiqués de presse sur les sujets d'actualité politiques et économiques concernant le pays.

Le GRAD est aujourd'hui à sa 10^{ème} Assemblée Générale à raison d'une rencontre par trimestre. Ces réunions permettent de rendre compte aux membres de l'association, de les informer des problèmes qui se posent, d'obtenir le consensus sur la pertinence des activités proposées et inscrites au programme et de discuter des modalités de mise en œuvre du programme arrêté.

Les réunions de l'Assemblée Générale sont précédées de celles du Bureau Exécutif ou du Bureau Exécutif élargi qui les préparent. Les membres du bureau se retrouvent selon les nécessités pour échanger sur les problèmes d'actualités politiques et économiques devant être discutés afin de faire des propositions à l'Assemblée Générale.

Le GRAD a maintenu les réunions de travail et d'échange avec les représentants de nombreuses associations de la société civile et des principaux partis politiques (**voir liste en annexe V**). Il reste attentif aux sollicitations de la diaspora.

Le GRAD a été reçu en mars 2007 par la délégation de l'Union Européenne venue à Lomé dans le cadre des prochaines consultations électorales en vue de recueillir son avis sur les préparatifs du processus électoral. Il a accordé de nombreuses interviews tant aux médias nationaux qu'internationaux.

III. PROJET A FINANCER

1. Justification

En dépit du dialogue inter togolais qui a conduit à la conclusion de l'Accord politique globale (APG) salués par les Togolais, il apparaît que les dirigeants politiques togolais signataires de l'accord n'ont pas eu la volonté réelle, au cours de ce dialogue, de régler les problèmes de fond qui minent la construction d'un véritable Etat démocratique et l'unité nationale. En effet, les problèmes constitutionnels et institutionnels sont renvoyés à la prochaine assemblée nationale, alors que sur la base des dispositions constitutionnelles actuelles une majorité qualifiée est requise pour procéder à tout amendement. De surcroît, ils n'ont prévu dans l'accord aucun mécanisme qui permettrait de procéder à ces amendements et la procédure de l'examen et la solution des problèmes de l'impunité et de la réconciliation nationale. D'autre part, des réticences sont constatées quant à l'organisation des élections législatives selon les principes démocratiques de liberté et de transparence. La crise de confiance qui a toujours caractérisé la vie politique du Togo persiste. Les dysfonctionnements et la corruption des

Institutions de l'État, (administration générale, justice, communication, éducation, santé, les services de sécurité etc.), sont encore perceptibles. L'instrumentalisation des associations de la société civile se poursuit et se renforce. On note un profond mécontentement de la population qui, en plus de son état de paupérisation généralisé, est, aujourd'hui, plus préoccupée par le délestage électrique, le manque d'eau et la dégradation de l'environnement urbain et rural. L'ampleur, la gravité et la durée des nombreux problèmes socio-économiques qui perdurent, font plutôt penser à une situation structurelle qu'à une crise conjoncturelle. La solution à cette situation nécessitera un bilan économique et financier complet ou un audit afin d'en connaître son ampleur et les sacrifices à consentir sur la base d'un consensus national.

Les Togolais ne croient pas à ces élections législatives comme solution de sortie de la longue crise politique que connaît le pays. De nombreux citoyens, déçus par tout ce qui se passe, hésitent à prendre part aux prochaines consultations électorales pour le renouvellement du Parlement. Beaucoup ont le sentiment que notre démocratie s'apparente à ce que S.E.M. Van EEKELEN, ancien Ministre de la Défense des Pays-Bas qualifie de « **démocratie des donateurs qui consiste à organiser des élections à la limite de la régularité et à maintenir tout juste assez de droits de l'homme pour pouvoir accéder à l'aide internationale. Pour rendre les choses encore pires, gagner les élections est maladroitement considéré comme une fin en soi plutôt qu'un moyen d'atteindre des buts généraux, c'est-à-dire mettre en application des programmes visant la stabilité politique et le développement économique tout court. En effet, cette démocratie-là ne répondrait qu'aux conditions et exigences posées par les bailleurs de fonds quitte à ce que ceux-ci ferment les yeux et les oreilles sur certaines pratiques peu démocratiques** ».

C'est conscient de cette préoccupation des Togolais, que le GRAD entend organiser une **table ronde** afin d'ouvrir un véritable débat sur la démocratie, la refondation des institutions de l'Etat togolais, le redressement économique et le processus à suivre pour y parvenir. A cet égard, le GRAD préconise plutôt, pour une sortie définitive de la crise, une **Assemblée Constituante** sur la base d'un mode de scrutin proportionnel de liste nationale afin de permettre aux partis politiques d'y être représentés d'une façon équitable. Cette Assemblée constituante élaborera un nouveau contrat social pour le Togo. A défaut d'une Assemblée Constituante, la nouvelle Assemblée nationale doit pouvoir se doter de pouvoir constituant originaire afin de procéder aux réformes constitutionnelles et institutionnelles.

2. Objectifs

Afin de contribuer à régler de façon pacifique et durable la « crise » togolaise et amener les différents acteurs à une compréhension commune de la démocratie véritable, le GRAD s'engage à :

- accompagner, et, au demeurant, aider à initier toutes les réformes nécessaires au changement de système politique,
- favoriser la naissance d'une structure de la société civile capable de canaliser l'espoir et l'aspiration de la majorité des Togolais pour ce changement,
- participer à la mise en oeuvre d'un programme pouvant contribuer à l'avènement d'un véritable État de Droit et d'une démocratie authentique, conditions nécessaires de stabilité et de paix indispensables au progrès économique, social et culturel.

Dans cette perspective, le GRAD, estime qu'il faut :

- promouvoir dans le pays, la culture démocratique par une éducation de masse touchant toutes les catégories sociales du Togo,
- promouvoir l'esprit de self help dans le pays pour que les populations puissent, pour un certain nombre de travaux d'intérêt commun, se prendre effectivement en charge. A cette fin, les organisations non gouvernementales (ONG) et les associations de promotion de développement à la base qui sont déjà sur le terrain doivent être sensibilisées et amenées à mieux s'organiser pour promouvoir cet esprit et rendre leurs propres interventions sur le terrain plus efficaces.
- promouvoir l'esprit de modernisation et de progrès, c'est-à-dire provoquer le changement des mentalités et des comportements par l'éducation civique et l'amélioration des techniques de production simples existantes et l'introduction de nouvelles techniques de production simples et de nouvelles technologies modernes dans le processus de développement ; mener une campagne de sensibilisation en vue d'introduire l'esprit de modernisation dans le pays, campagne qui doit viser essentiellement les secteurs traditionnel et informel, et la société civile.

3. Thème pour la Table Ronde au TOGO

Le thème retenu pour la table ronde est :

« Au-delà des élections législatives : La problématique de la construction de la démocratie, d'un Etat de droit et du redressement économique »

Ce thème comporte quatre (4) sous thèmes qui sont :

Sous thème I

De la nécessité des réformes constitutionnelles et institutionnelles : l'Assemblée Constituante est-elle une voie obligée ?

Sous thème II

Du problème de l'impunité à la réconciliation nationale

Sous thème III

L'incontournable politique de redressement économique et financier

Sous thème IV

Les défis d'une économie de progrès

Tous ces sous thèmes feront l'objet :

- D'exposés en séance plénière,
- De discussions générales sur les exposés
- De travaux de groupe ou discussion en panélistes en cas de besoin.

Selon le programme qui sera établi pour la table ronde.

4. Date de démarrage : Décembre/Janvier

5. Les participants

Il est prévu la participation de 120 personnes dont au moins trois personnes ressources étrangères pour partager leurs connaissances et expériences sur les sous thèmes retenus. Ils sont :

5.1. Les principaux partis politiques ou ceux qui seront représentés à l'Assemblée Nationale

5.2. Les organisations de la société civile

- Les organisations de promotion de la démocratie et des droits de l'homme
- L'Association des Chefs Traditionnels
- Les confessions religieuses
- Les syndicats
- Le patronat
- Les mouvements des jeunes
- Les mouvements des femmes

5.3. Les forces armées et de sécurité

5.4. La Commission nationale des Droits de l'Homme (CNDH)

5.5. Les membres du GRAD

5.6. Personnes ressources étrangères

6. Budget

Pour l'organisation de la table ronde, Le GRAD va :

- s'appuyer d'abord sur les compétences qui existent en son sein à savoir : des cadres compétents capables de transmettre la connaissance et le savoir-faire sur les thèmes retenus; puis
- procéder selon les besoins au recrutement de consultants sur une base contractuelle et conformément aux termes de référence précises ; et enfin
- faire appel, en cas de nécessité, à des experts que les partenaires voudraient bien mettre à sa disposition.

Par ailleurs, le GRAD utilisera ses propres ressources constituées : de droits d'adhésion et de cotisations qui restent, toutefois, insuffisantes par rapport aux besoins. C'est pour cette raison que le GRAD, pour pouvoir apporter sa contribution aux débats politiques en cette période cruciale du processus de démocratisation du Togo, **sollicite le concours financier de National Endowment for Democracy (N.E.D). Ce concours se chiffre à 25.000 dollars des Etats-Unis, (Voir détails Tableau Annexe I)** comprenant les postes suivants :

1.	Organisation de la conférence	:	1 808 500 F
2.	Secrétariat et services liés à la conférence	:	2 010 000 F
3.	Services hôtel	:	4 100 000 F
4.	Honoraire des intervenants	:	1 650 000 F
5.	Couverture médiatique	:	980 000 F
6.	Transport	:	260 000 F
7.	Coûts administratifs (overheads)	:	1 248 000 F

IV. RENSEIGNEMENTS SUR LE GRAD

1. Historique

1.1. GRAD comme groupe informel (Groupe informel de réflexion GIR)

Initiative informelle au départ, commencée en novembre 2003 avec l'appui du Conseiller Economique du PNUD pour le Bénin et le Togo en vue de trouver une solution à la crise politique togolaise.

Initiative informelle de la Banque mondiale en vue de recueillir, dorénavant, l'avis de la société civile sur les actions qu'elle mène au Togo. Certains membres du GRAD s'étaient déjà impliqués dans ces initiatives informelles.

Ces initiatives informelles ont amené ces deux institutions à associer certains membres du GRAD dans le cadre du GIR à la consultation qui a conduit à l'élaboration du document de Low Income Countries Under Stress (LICUS) et de l'examen du document de réengagement de la Banque mondiale pour le Togo adopté en décembre 2004 en attendant la reprise de la coopération avec l'UE et de l'aide des institutions internationales.

1.2. GRAD comme groupe formel

Le GRAD s'est constitué au lendemain du décès du Chef de l'État Togolais, décès suivi d'un coup d'état militaire et de nombreuses violations de la constitution togolaise et des droits de l'homme, dans le but de proposer aux autorités togolaises et aux partis politiques togolais, des solutions politiques de sortie de crise basées sur le dialogue et la réconciliation. Le GRAD s'est formellement constitué le 7 août 2005 pour militer de façon plus active, à travers tout le territoire du Togo, afin d'apporter à tous les Togolais le message des principes de la démocratie, de l'avènement d'un État de droits, du respect des droits humains et de la non violence.

Le GRAD a été enregistré au Ministère de l'Administration territoriale et de la décentralisation le **18 août 2005**.

2. Les organes du GRAD sont:

- L'Assemblée Générale
- Le Bureau Exécutif composé de neuf (9) membres (**Annexe II**)
- Les Contrôleurs au nombre de deux (2)
- Le Comité d'Arbitrage composé de trois (3) membres
- Les Commissions Spécialisées au nombre de onze (11) (**Annexe III**).

V. RESULTATS ET IMPACT ATTENDUS ET PLAN D’EVALUATION

1. Les résultats escomptés

La table ronde et toutes les autres actions qu’entreprendra par la suite le GRAD doivent concourir à faciliter la compréhension des valeurs et principes démocratiques qui sont au cœur du profond changement de système politique que le peuple togolais appelle de tous ses vœux.

D’autre part, l’objectif principal du GRAD étant de renforcer le consensus au sein des acteurs de la classe politique, les autorités politiques, les organisations de la société civile, les forces armées et de sécurité et toutes autres organisations, sur les questions de démocratie et de développement économique et social, il envisage de poursuivre les rencontres de ce genre les années à venir en vue de :

- faire prendre conscience aux acteurs politiques et leaders d'opinion que la démocratie et l'avènement d'un État de droit vont bien au-delà d'une simple alternance politique telle que le pensent souvent les partis politiques d'opposition et les partis au pouvoir, mais qu'il s'agit de changement en profondeur de tout le système politique actuel.
- amener la population togolaise, par les activités qu'engage le GRAD, à prendre conscience en vue de pouvoir passer des séquelles laissées par le système de parti unique à un véritable système démocratique et multipartite sans violence. Et, à cet effet, les organisations mentionnées ci-dessus doivent être sensibilisées pour pouvoir passer ce message.

2. Evaluation

Les évaluations seront faites, périodiquement, à partir des opinions recueillies : auprès des participants à cette table ronde, l’organisation de séminaires et ateliers d’évaluation à l’intention des différentes catégories de participants, l’organisation de conférences débats, des émissions radio et télévision interactives. Ces manifestations permettront de savoir si les résultats escomptés sont atteints.

D’autre part, la publication du rapport de synthèse, du rapport général et le communiqué de presse permettront au grand public togolais de prendre connaissance des travaux de la table ronde.

La collecte d’informations et de documents sur les études qui seront faites sur la démocratie et le développement suite à cette table ronde seront une preuve palpable du message que le

GRAD entend transmettre. L'analyse des solutions préconisées par ces études seront utiles pour leur adaptation et application à la situation togolaise.

ANNEXES

ANNEXE 1 – BUDGET DU PROJET N° 0

N°	RUBRIQUES	QTE	N/J/P	P.U.	Montant
1	Organisation de la conférence				
	1.1 Secrétaire	2	7	15 000 F	210 000 F
	1.2 Fabrication de Badge	120	1	2 000 F	240 000 F
	1.3 Banderole	3	1	35 000 F	105 000 F
	1.4 Plaquette de la conférence	120	1	2 500 F	300 000 F
	1.5 Location véhicule	2	4	45 000 F	360 000 F
	1.6 Communication	3	5	10 000 F	150 000 F
	1.7 Bon d'essence	700	1	505 F	353 500 F
	1.8 Déplacement et Distribution de courrier	1	1	90 000 F	90 000 F
2	Secrétariat				
	2.1 Fourniture de bureau	1	1	300 000 F	300 000 F
	2.2 Location Vidéo projecteur	1	2	50 000 F	100 000 F
	2.3 Honoraire Traducteurs	4	30	8 000 F	960 000 F
	2.4 Honoraire Hôtesse d'accueille	10	3	15 000 F	450 000 F
	2.5 Production de rapport général	1	1	200 000 F	200 000 F
3	Service Hôtel				
	3.1 Location de salle	1	2	200 000 F	400 000 F
	3.2 Location de salle de secrétariat	1	2	50 000 F	100 000 F
	3.3 Pause café	120	4	2 500 F	1 200 000 F
	3.4 Restauration (Déjeuner)	120	2	10 000 F	2 400 000 F
	3.5 Hébergement				
	3.5.1 Chambre(conférenciers étrangers)	3	4	55 000 F	660 000 F
	3.5.2 Indemnité de logement pour personne venant de l'intérieur du Togo	20	3	15 000 F	900 000 F
	3.6 Sonorisation	1	2	60 000 F	120 000 F
4	Honoraire des Intervenants				
	4.1 Personnes ressources Etrangères	3	1	250 000 F	750 000 F
	4.2 personne ressources locaux	2	1	100 000 F	200 000 F
	4.3 Modérateurs	2	2	100 000 F	400 000 F
	4.4 rapporteur général	1	1	200 000 F	200 000 F
	4.5 Rapporteurs de groupe ou commission	2	1	50 000 F	100 000 F
5	Couverture Médiatique				
	5.1 Ind TV, Radio, Journaux	15	2	10 000 F	300 000 F
	5.2 Reportage vidéo	1	2	150 000 F	300 000 F
	5.3 Reportage photos	1	2	40 000 F	80 000 F
	5.4 Duplication sur DVD ou CD	120	1	2 500 F	300 000 F
6	Transport				
	6.1 Personne ressources Etrangers			PM	PM
	6.2 Personne venant de l'intérieur	20	2	6 500 F	260 000 F
	Sous-Total Activités				12 488 500 F
	Coûts Administratifs (10 %)				1 248 850 F
	TOTAL				13 737 350 F

Montant en dollar US (avec un taux de \$ 1 = 550 FCFA)

24 977,00

Annexe II - BUREAU EXECUTIF DU GRAD

No.	POSTE OCCUPE	NOMS ET PRENOMS	PROFESSION
1	Président	Victor Komla ALIPUI	Economiste-Consultant Docteur d'Etat ès Sciences Economiques, Ancien Ministre de l'Economie et des Finances, Ancien Administrateur Suppléant au FMI, Ancien Directeur des Etudes BCEAO.
2	Vice-Président	Georges KENKOU	Enseignant-Chercheur à l'Université (Retraité) - Ancien Professeur à l'Université du Bénin
3	Secrétaire Général	Etienne Ekoué ASSIONGBON	Agro-Economiste - Ancien Ambassadeur du Togo auprès de l'Union Européenne à Bruxelles
4	Secrétaire Général Adjoint	Octave Nicoué BROOHM	Professeur à l'Université de Lomé, Docteur d'Etat ès Lettres en Philosophie
5	Trésorier Général	Prosper AGBEMELO-TSOMAFO	Enseignant Contractuel à l'Université de Lomé, Ingénieur Agronome
6	Trésorier Général Adjoint	Messan d'ALMEIDA	Directeur de Société, Informaticien
7	Conseiller	Dr. Moïse FIADJO	Médecin
8	Conseiller	Mme Dédévi Michèle EKUE	Inspecteur des Impôts Ancien Ministre du Commerce
9	Conseiller	François GBIKPI-BENISSAN	Professeur à l'Université de Lomé, Docteur d'Etat ès Lettres en Sciences de l'Education, Ancien Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Annexe III - LES COMMISSIONS

1 – Commission chargée de la Communication, de l'Information et des Relations Extérieures

- Relations avec les médias
- constitution de dossiers de presse
- édition – publication appui aux intervenants sur les médias
- appui au Secrétariat Général pour les communiqués de presse
- relations avec les associations similaires nationales et internationales

2 – Commission chargée des Affaires Economiques

- évaluation périodique de la situation économique du pays
- observations de la vie économique du pays et de la sous-région
- recommandations au gouvernement sur l'orientation économique

3 – Commission chargée des Droits de l'Homme et des Affaires Politiques

- relation avec les partis politiques, les syndicats, les associations de défense des droits de l'Homme
- analyse de la situation politique du pays
- recommandations au gouvernement sur les orientations politiques du pays
- observations de la vie politique nationale et internationale

4 – Commission chargée de l'Education et de la Formation

- évaluation périodique de la situation socio-culturelle
- recommandations au gouvernement sur les orientations socio-culturelles du pays
- formation à la vie civique et politique

5 – Commission chargée de l'Agriculture et de la Gestion de l'Eau

- évaluation périodique de la situation agricole
- analyse et évaluation des productions végétale, animale et halieutique
- industrialisation de l'agriculture

6 – Commission chargée de l'Environnement (urbain – rural)

- recommandations au gouvernement sur les problèmes liés à l'environnement urbain et rural

7 – Commission chargée des Affaires Juridique

- fonctionnement des institutions et de l'état de droit
- recommandations au gouvernement sur la vie des institutions
- mise en place de la cour des comptes

8 – Commission chargée de la Sécurité et de la Défense

- recommandations au gouvernement sur le rôle de la police et de la gendarmerie
- rôle de l'armée dans une nation moderne (armée républicaine)

9 – Commission chargée de l'Industrialisation

- étude historique et moyens de l'industrialisation

10 – Commission chargée des Affaires Socio-Sanitaires

- étude des problèmes éducatifs et sanitaires

11 – Commission chargée de la Jeunesse, de la Famille et du Genre

Annexe IV

TABLEAU SYNOPTIQUE DES ACTIVITES EXECUTEES DE 2005 A 2007 PROJET DE PROMOTION DE LA DEMOCRATIE AU TOGO

DIALOGUE, RENFORCEMENT DES CAPACITES ET COOPERATION

N°	Activités	Objectifs	Résultats Attendus	Date de réalisation	Résultats obtenus
ANNEE 2007					
1	Réunion de travail et d'échange avec les représentants des Associations de la Société Civile	S'informer sur les préoccupations des uns et des autres et sur l'approche adoptée pour le règlement de la crise togolaise	- Appréciation commune de la problématique de démocratie au Togo - Compréhension commune en vue de renforcer le consensus au sein des acteurs	du 1er janvier au 31 mai	
2	Rencontre avec la Délégation de l'Union Européenne sur leur invitation	Ecouter et échanger avec les membres de la Délégation sur les propositions des solutions à la crise togolaise (prochaines consultations électorales)	Observation des prochaines élections (s'inscrire parmi les observateurs)		
3	Séminaire atelier sur les défis de la démocratie : - Les principes de la démocratie - Les élections sont-elle la seule garantie pour la démocratie - Le coût de la démocratie	Parvenir à une compréhension commune de tous les acteurs sur les relations entre les principes de la démocratie, les élections	- Mettre en évidence les exigences de la démocratie ; - Souligner et à apprécier l'apport attendu de la société civile, - Apprécier le coût de la démocratie - Echanger sur les mesures propres pour réduire coût, - Echanger sur le fondement de la légit	10 et 11 mai 2007	- Environ 80 participants de la société civile : Associations, Médias - Les travaux se sont déroulés en exposés, en séances plénières, discussions générales sur les exposés et discussions av
4	Conférence de presse sur les cartes d'électeur sécurisées avec photo numérisée	Informers la population à travers les médias	- Echanger avec la presse les réflexions du GRAD sur la question		- Large couverture médiatique - Réactions favorables des auditeurs et des associations au Togo - Réactions favorables de la diaspora en Belgique, aux USA
5	10e Assemblée Générale	- 1 Examen et approbation du compte-rendu de la réunion du 21 janvier 2007, - 2 Organisation du séminaire sur le thème : « la Société civile et le défi de la démocratie », - 3 Compte rendu des activités du GRAD, - 4 Actualités politiques au Togo, - 5 Tr	Rendre compte, Echanger, Informer, Prendre des décisions et Programmer les activités	22-avr-07	- Décision prise pour organiser le séminaire sur le thème : « la Société civile et le défi de la démocratie », - Compte rendu sur les activités du GRAD : rencontre

N°	Activités	Objectifs	Résultats Attendus	Date de réalisation	Résultats obtenus
ANNEE 2007					
6	9e Assemblée Générale	<ul style="list-style-type: none"> - 1 Examen et approbation du compte-rendu de la réunion du 23 juillet 2006, - 2 Activités du GRAD pour l'année 2007, - 3 Actualités politiques au Togo, - 4 Trésorerie du GRAD, - 5 Divers. 	Rendre compte, Echanger, Informer, Prendre des décisions et Programmer les activités	21-janv-07	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluation des relations et de la coopération du GRAD avec les associations de la société civile - Réflexion sur les relations de coopération avec les Ambassades et les Organisations
ANNEE 2006					
7	8e Assemblée Générale	<ul style="list-style-type: none"> - 1 Examen et approbation du compte-rendu de la réunion du 23 juillet 2006, - 2 Signature de l'Accord Politique Global (AGP) et formation du Gouvernement d'Union National (GUN), - 3 Trésorerie du GRAD, - 4 Divers. 	Rendre compte, Echanger, Informer, Prendre des décisions et Programmer les activités	15-oct-06	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport verbal d'évaluation des commissions d'organisation du Forum - Décision pour organiser et rendre opérationnelles les 11 commissions techniques du GRAD
8	Forum du GRAD	<ul style="list-style-type: none"> - Lancer le GRAD - Réfléchir sur la construction de la Nation Togolaise 	- Faire connaître le GRAD	19 - 20 juin 2006	<ul style="list-style-type: none"> - Participation de nombreux invités (une vingtaine de l'extérieur dont 3 anciens Chefs d'Etat - Au plan national plusieurs associations de la société civile, des représentants des partis
9	7e Assemblée Générale	<ul style="list-style-type: none"> - 1 Examen et approbation du compte-rendu de la réunion du 05 mars 2006, - 2 Compte-rendu sur les préparatifs du Forum, - 3 Questions d'actualité : (dialogue inter togolais), 	Rendre compte, Echanger, Informer, Prendre des décisions et Programmer les activités	07-mai-06	<ul style="list-style-type: none"> - La date du Forum est fixée aux 19 et 20 juin - Elaboration de la liste des participants au Forum - Confirmation de la participation
10	Location du siège du GRAD (3, Rue du Commerce - Immeuble du Leader Price)	Installer le bureau du GRAD	Disposer d'un bureau opérationnel	Avril 2006	<ul style="list-style-type: none"> - Bureau du GRAD Opérationnel - Achat Equipements et matériel de bureau (meublier, matériel informatique)

N°	Activités	Objectifs	Résultats Attendus	Date de réalisation	Résultats obtenus
ANNEE 2006					
11	6e Assemblée Générale	- 1 Examen et approbation du compte-rendu de la réunion du 08 janvier 2006, - 2 Compte-rendu sur les préparatifs du Forum, - 3 Questions d'actualité : (dialogue inter togolais, grippe aviaire etc...), - 4 Collecte et centralisation des fiches d'adhésion, -	Rendre compte, Echanger, Informer, Prendre des décisions et Programmer les activités	05 mars 2006	- Compte rendu sur les préparatifs du Forum - Appréciation des termes de référence pour inter-venir sur les deux principaux thèmes que sont : «quête pour la reconstruction nationale » et « de la n
12	5e Assemblée Générale	- 1 Examen et approbation du compte-rendu de la réunion du 11/12/05, - 2 Mise en place des commissions pour la préparation de la conférence, - 3 Questions d'actualité, - 4 Divers..	Rendre compte, Echanger, Informer, Prendre des décisions et Programmer les activités	08 janvier 2006	- Remplacer Conférence par Forum - Désignation des responsables des commissions du Forum - Echange sur les questi
ANNEE 2005					
13	4e Assemblée Générale	- 1 Examen et approbation du compte-rendu de la première Assemblée du GRAD du 09 octobre 2005, - 2 Présentation du Projet de budget 2006 - 2007 du GRAD - 3 Conférence de lancement du GRAD : thème : Reconstruire la nation Togolaise - 4 Situation de la	Rendre compte, Echanger, Informer, Prendre des décisions et Programmer les activités	11 décembre 2005	- Présentation du projet de budget 2006-2007 couvrant une période de 15 mois. - Décision prise pour contacter les partenaires en développement en vue du financement du programme
14	Emissions interactives (Radio talk show) sur 8 radios FM de Lomé	Informier l'opinion publique de ce qu'est la Société civile et ses composantes au Togo.	Atteindre un nombre important d'auditeurs	12 novembre 2005	Un million d'auditeurs touchés

N°	Activités	Objectifs	Résultats Attendus	Date de réalisation	Résultats obtenus
ANNEE 2005					
15	Atelier de formation à l'intention des professionnels de la communication sur le concept et les enjeux de la Société civile au Togo	Informier et former les professionnels de la communication		11-12 octobre 2005	
16	3e Assemblée Générale	-1 Examen et approbation du compte-rendu de l'Assemblée Constitutive du GRAD du 07 août 2005, - 2 Présentation du Programme d'action 2006 - 2007 du GRAD - 3 Situation de la trésorerie du GRAD - 4 Divers : Mise en place des organes prévus par les statu	Rendre compte, Echanger, Informer, Prendre des décisions et Programmer les activiter	09 octobre 2005	- Le programme d'action 2005-2006 est présenté Compte rendu du Président du GRAD de retour d'Accra - Présentation
17	Réunion de concertation avec les Responsables des médias	Discuter de la nécessité de renforcement des capacités des professionnels de la communication dans le domaine de la démocratie		27 septembre 2005	Une quarantaine de participants
18					

Annexe V – LISTE DES ORGANISATIONS ET MEDIA SOUVENT INVITES

N°	DENOMINATION	CONTACT
1	Collectif des Associations de la Société Civile et des Organisations Syndicales du Togo (CASCOT)	
2	ANSA-Africa	
3	Alliance pour Refonder la Gouvernance en Afrique – Club Afrique Debout	
4	Fédération des Organisations Non Gouvernementales du Togo (FONGTO)	
5	Groupe de Réflexion et d’Action Démocratie et Développement (GF2D)	
6	Organisations Syndicales - Secrétaire Général de la CNTT - Secrétaire Général de la CGCT - Secrétaire Général de la CSTT - Secrétaire Général de l’UGSL - Secrétaire Général de l’UNSI - Secrétaire Général du SYNBANK	
7	Secteur Privé - Conseil National du Patronat du Togo - Chambre du Commerce, de l’Industrie et du Commerce	
8	Organisation de la Jeunesse - Jeune Chambre Internationale -	
9	Autres Organisations de la Société Civile - Présidente de la REFAMP - Président du WANEP - Coordinatrice WILDAF Ss-Régional - JUDA - Afrique Tradition - UNITA	
10	Organisations des Médias - Observatoire Togolais des Médias (OTM) - Union des Radios et Télévisions Privées du Togo (URATEL) - Union des Journalistes Indépendants du Togo (UJIT) - JUDA - Afrique Tradition - UNITA	
10	Organisations des Médias - Président de l’Organisation des Editeurs de la Presse Indépendante (OREPI) - TVT - Togo Presse - ATOP - Radio Lomé - TV2	

N°	DENOMINATION	CONTACT
	<ul style="list-style-type: none"> - TV7 - RTDS - Crocodile - Le Regard - La Dépêche - Forum de la Semaine - Le Scorpion - Tri Liberté Hebdo - Agni - La Matinée - Le Canard Indépendant - Golfe Info - Le Républicain - Le Changement - Le Destin - Nana FM - Kanal FM - Nostalgie FM - Radio Victoire - Radio Metropolys 	